



Société de développement
du quartier des Cygnes
1400 Yverdon-les-Bains



ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 16 MAI 2019 A LA SALLE DE L'ESCALE

Philippe Golliard, président ouvre la séance à 20h05 et salue cordialement toutes les personnes présentes.

Il salue et remercie de leur présence les personnes suivantes :

- Madame Gloria Capt, Municipale en charge du Département de l'Urbanisme et des Bâtiments
- Monsieur Christian Weiler, Vice-Président du Conseil Communal
- Monsieur Olivier Jaquier, Président de la Commission des Finances
- Monsieur Yves Pommaz, Service Jeunesse et cohésion sociale, responsable du secteur quartiers, affaires sociales et séniors
- Monsieur Sandro Rosselet, Directeur du Service des Travaux et Environnement
- Monsieur Simon Maendly de Biol Conseils
- La Police du Nord Vaudois représentée par Monsieur le Sergent Patrick Graber, délégué de la Police de proximité et répondant de quartier
- Nos présidents d'honneur Messieurs Paul Cometta et Pascal Dumartheray
- Monsieur Luc Hausmann, Pasteur de l'Escale
- Madame Maryse Schneider, représentante de l'Escale

Se sont excusés :

- Madame Catherine Carp, Présidente du Conseil Communal
- Monsieur Lionel Guichard, Responsable des espaces verts de la ville
- Monsieur le Lieutenant-Colonel Pascal Pittet, Commandant du Corps de Police Nord Vaudois
- Madame Marie Rigault, Responsable Environnement, Cheffe du projet de renaturation de l'embouchure du Mujon
- Madame Bernadette Clément, membre du comité
- Monsieur Marc-André Zingre, 1^{er} vérificateur
- Monsieur Jean-Paul Gillioz, 2^{ème} vérificateur
- Monsieur et Madame Vuagniaux
- Madame Nicole Seydoux

Notre assemblée a lieu dans cette magnifique salle de l'Escale qui, cette année, nous est mise gratuitement à disposition par ses responsables que notre président remercie chaleureusement.

Habituellement, celle-ci se termine par une présentation sur un sujet susceptible d'intéresser les habitants du quartier mais cette année l'ordre du jour a été inversé afin de pouvoir libérer nos orateurs qui ont un agenda très chargé mais qui bien entendu s'ils le souhaitent sont les bienvenus pour la suite de notre assemblée et notre traditionnelle collation et verre de l'amitié qui vous sont offerts par la société après l'assemblée.

Ordre du jour :

1^{ère} partie

1. Présentation : Projet de renaturation de l’embouchure du Mujon (Messieurs Maendly de Biol Conseils et Rosselet, Directeur du Service des Travaux et Environnement de la ville)
2. Approbation du PV de l’assemblée générale 2018
3. Election des scrutateurs
4. Cotisations
5. Rapports
 - 5.1 Rapport d’activités 2018-2019
 - 5.2 Rapport du caissier
 - 5.3 Rapport des vérificateurs des comptes
6. Comité : Admissions – démissions – jubilaires
7. Elections
 - 7.1 du comité
 - 7.2 des vérificateurs des comptes
8. Message de nos Autorités
9. Divers, propositions individuelles – Questions / Réponses
10. Clôture de l’assemblée

2^{ème} partie

Collation et verre de l’amitié offerts par la société

POINT 1 – PROJET DE RENATURATION DE L’EMBOUCHURE DU MUJON

Notre président passe la parole à M. Rosselet, directeur du Service des Travaux et Environnement qui, avant de passer le micro à M. Maendly de Biol Conseils nous informe que ces travaux de renaturation vont être mis à l’enquête d’ici la fin du mois. Et si tout va bien, ils devraient commencer en septembre 2019 et être terminés fin janvier 2020. Ceci pour un coût d’environ Fr. 1'300'000,- dont 95 % seront couverts par la Confédération et le Canton et les 5 % restants par la ville d’Yverdon (~Fr. 67'000,-).

Au moyen de cartes et dessins, M. Maendly nous aide à mieux comprendre le projet de renaturation qui va être entrepris à l’embouchure du Mujon ainsi que dans le Bois des Vernes. Plus d’espace et de liberté seront ainsi donnés à des cours d’eau aménagés au siècle dernier, tout en sachant que la faune et la flore en seraient les principaux bénéficiaires.

Notre président les remercie pour leur excellente présentation et les invite encore une fois à rester avec nous pour la suite de notre assemblée et l’apéro qui clôt celle-ci. MM Rosselet et Maendly doivent malheureusement nous quitter.

POINT 2 – APPROBATION DU P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018

Comme décidé lors de notre assemblée générale de 2006, il n'y a pas de lecture du PV. Les personnes qui en ont fait la demande ont reçu un exemplaire par la poste. Il y en a aussi quelques-uns à disposition auprès de notre secrétaire. Il est également disponible sur notre site internet. Vu qu'il n'y a pas de remarques, le PV est considéré comme accepté et nous remercions son auteur Brigitte Jaquier.

POINT 3 – ELECTION DES SCRUTATEURS

Aucune votation n'étant prévue ce soir, nous procéderons à l'élection de 2 scrutateurs uniquement en cas de besoin.

POINT 4 – COTISATIONS

Les finances de notre société étant saines, les cotisations restent à Fr. 15,- pour l'année 2020. Le comité tient à ce que celles-ci restent à un prix modeste.

POINT 5 – RAPPORTS**5.1 Rapport d'activités 2018-2019**

Durant l'exercice 2018-2019, le comité s'est réuni à 5 reprises en assemblée ordinaire. Une délégation de ce dernier a également représenté la société durant les manifestations organisées par diverses associations de la région et lors de différentes séances de travail ou d'information.

Action « coup de balai »

Le 26 mai 2018, au lendemain de notre assemblée générale, le comité ainsi que plusieurs personnes du quartier ont participé à cette action organisée par AlternatYv.

Un joli parcours à travers le quartier des Cygnes nous a permis de ramasser tous les déchets rencontrés au fil de cette balade.

Cette opération « coup de balai » s'est terminée sur la Place de la Gare où tous les groupes de la ville y participant étaient réunis autour d'un repas.

Les Cygnes en fête

Après un succès un peu mitigé de l'édition 2017 dû à une météo défavorable, le 8 septembre 2018, nous avons mis sur pied la 7^{ème} édition des « Cygnes en fête » dans le parc situé derrière le kiosque des Prés-du-Lac.

Cette fois, la météo était avec nous et la journée fut un succès. Dès 11h30, les premiers habitants du quartier arrivaient et Sahr, notre musicien animait le repas de midi. Il a également joué lors du repas du soir et poursuivi son excellente prestation jusqu'à environ 21h.

Durant l'après-midi, les jeux pour les enfants ont rencontré un grand succès ainsi que la présence de Gerry Oulevay avec son Barbapapi qui permettait de déguster une

délicieuse barbabapa gagnée à la force du mollet.

Les tables réparties sous notre cantine et ses alentours ont permis à chacun de profiter de nos grillades, crêpes et pâtisseries préparées par les membres du comité et amis tout en faisant des connaissances et en partageant un très bon moment de convivialité.

La traditionnelle et toujours très attendue partie de pinâta organisée en fin d'après-midi s'est déroulée sans incident malgré la fougue des enfants parfois prêts à tout pour quelques bonbons.

Une très touchante carte de remerciements trouvée par notre secrétaire dans sa boîte aux lettres, écrite par une grand-maman ayant passé l'après-midi avec ses petits-enfants parmi nous est une magnifique contribution à la motivation de votre comité pour poursuivre l'organisation de cette fête en faveur de l'amitié, de la convivialité et des rencontres inter-générationnelles dans notre quartier et ses alentours.

La prochaine édition se déroulera donc le samedi 7 septembre 2019. Vous pouvez d'ores et déjà réserver cette date et nous espérons vous y retrouver nombreux.

Décorations de Noël – 8 décembre 2018 au 12 janvier 2019

Le montage des décorations sur l'arbre situé près du kiosque des Prés-du-Lac et sur celui de l'école n'a pas posé de problèmes particuliers.

Par contre, cette année, le chantier de la rue des Peupliers avait pris possession de l'emplacement traditionnel de notre sapin à la rue du Parc avec leur dépôt de machines, bureaux et cabanes de chantier. La durée du chantier étant un peu plus longue que prévue, l'installation du sapin devenait problématique. Une discussion entre les diverses parties concernées a été organisée et une solution satisfaisante pour tous a été rapidement trouvée.

Nous tenons à adresser de très vifs remerciements à l'entreprise Gabella en charge des travaux ainsi qu'au Service des Travaux et Environnement de la ville. Leur excellente collaboration et leur bonne volonté nous ont permis d'installer notre sapin de Noël presque à l'emplacement habituel.

Comme chaque année, pendant qu'une partie du comité se chargeait de poser les décorations, une délégation de quelques dames de celui-ci préparait les enveloppes que nous distribuons en fin d'année à tous les habitants du quartier dans laquelle se trouve votre carte de membre ainsi que les dates de nos manifestations futures.

Cette année encore, aucun acte de vandalisme n'est à déplorer à part la disparition d'une grosse étoile sur le sapin vers le kiosque.

Un grand merci au Service des Energies pour les connections électriques, au Service des Travaux et Environnement pour les sapins mis à disposition ainsi qu'aux membres du comité et leurs conjoints qui ont permis une nouvelle fois de décorer notre quartier durant cette période de fête.

Don aux classes

Comme chaque année à l'occasion des fêtes de Noël et malgré l'annulation des Brandons 2019, un don de Fr. 100,- a été remis à chaque classe du Collège des Prés-du-Lac.

Brandons des Cygnes

L'édition des Brandons des Cygnes restera longtemps en travers de la gorge du comité. En effet, c'est lors de l'assemblée générale de l'Union des Sociétés Locales

Yverdonnoises que notre président apprenait, sans consultation préalable que le comité des Brandons d'Yverdon avait fixé sa manifestation le même week-end que nous ! La réservation de la salle de la Marive s'effectuant environ 2 ans à l'avance, nous n'avions dès lors guère d'autre possibilité que d'annuler l'édition 2019 des Brandons des Cygnes.

Plus tard, lorsque la presse nous informait que l'édition 2019 des Brandons d'Yverdon était annulée, il était trop tard pour nous de revenir sur notre décision, la réservation de la Marive ayant été annulée et notre campagne de recherche de sponsors n'ayant pas débuté. La motivation du comité en prenait un sacré coup !

Afin d'éviter ce genre de problème et de partager nos expériences, les comités des carnivals et brandons du Nord Vaudois avaient signé le 1^{er} janvier 2011 un accord de collaboration sous la dénomination d'Amicale des carnivals et brandons du nord vaudois. Celui avait été signé à l'époque par tous, y compris Yverdon. Une réunion était organisée à tour de rôle une fois par année avec au fil des ans la participation de plus en plus rare d'Yverdon.

Dernièrement, la situation semblait s'améliorer avec la venue d'une nouvelle présidente au sein du comité d'Yverdon qui avait immédiatement pris contact avec notre président afin de nous rencontrer. Malheureusement, la presse nous apprenait il y a quelques jours qu'elle avait déjà démissionné.

Le comité espère de tout cœur pouvoir collaborer avec le corps enseignant du Collège des Prés-du-Lac afin de vous proposer une magnifique édition 2020 des Brandons des Cygnes.

Malgré l'annulation de ces derniers, le comité a souhaité faire quelque chose ce printemps pour les élèves du collège de notre quartier et a organisé le 12 avril 2019 une grande chasse aux œufs près du Ritrovo. Les enfants s'y sont rendus en cortège depuis l'école, de magnifiques oreilles de lapin sur la tête. La matinée a été agrémentée de plusieurs jeux de plein air ainsi que d'un excellent petit pain au chocolat offert par la boulangerie Rico. Afin d'immortaliser cette belle journée, une fresque a été confectionnée avec les œufs trouvés par les élèves et une magnifique photo de celle-ci et des enfants est parue dans La Région du 16 avril dernier. Chacun est reparti chez lui avec un petit sachet garni d'œufs colorés ou en chocolat.

Merci à Catherine pour la prise en charge de l'organisation.

Merci à la boulangerie Rico qui comme chaque année a offert les 150 petits pains au chocolat distribués aux élèves lors de la collation.

Merci à la Migros qui a offert des barres de céréales aux enfants.

Merci au journal La Région pour la publication de la photo.

Sortie du comité

En guise de remerciements à ses membres ainsi qu'à leurs conjoints et conjointes, le comité organise une sortie récréative et c'est le 5 octobre 2018 que nous nous sommes retrouvés au club de pétanque pour un tournoi tout sauf sérieux et un apéritif. Nous nous sommes ensuite rendus au Ritrovo où le patron nous avait concocté un excellent repas.

Décès

Durant l'année, nous avons déploré le décès de quelques membres de la société et un moment de silence est observé en leur honneur.

Principales activités prévues pour l'année à venir

- 7 septembre 2019 : Les Cygnes en fête
- Début décembre 2019 : Montage des décorations de Noël
- Début janvier 2020 : Démontage des décorations de Noël
- 20 mars 2020 : Brandons des Cygnes
- Mai 2020 : Assemblée générale

5.2 Rapport du caissier

Notre caissier Jean-Paul Clément nous présente les comptes 2018/2019.

Capital		71'976.17
Pertes et profits	charges	5'629.75
	produits	6'777.75
Bénéfice de l'exercice		1'148.00

Actuellement, notre société compte 198 membres dont 13 nouveaux.

5.3 Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs se sont réunis le 13 mai 2019 et M. Jean-Louis Vial, vérificateur suppléant nous fait la lecture de leur rapport en l'absence de M. Marc-André Zingre, 1^{er} vérificateur qui s'est excusé.

L'assemblée n'ayant pas de questions, les comptes 2018 sont approuvés et décharge est donnée au caissier, au comité et aux vérificateurs.

Merci à notre caissier Jean-Paul Clément pour son excellent travail et la bonne tenue de notre comptabilité.

POINT 6 – COMITE : ADMISSIONS-DEMISSIONS-JUBILAIRES

Jubilaires : le comité félicite et remercie tout particulièrement 3 de ses membres, il s'agit de :

- Gérald Favre pour 30 années de participation au comité
- Bernard Mayerat pour 20 années de participation au comité. Un grand merci également à son épouse Dominique souvent présente pour nous aider.
- Philippe Golliard pour 20 années de participation au comité.

Une petite attention est remise à chacun.

Admissions : c'est avec beaucoup de plaisir que nous vous annonçons que Madame Anne-Lydie Couleru, domiciliée à la rue des Prés-du-Lac a accepté de nous rejoindre. Comme le précise nos statuts, elle a donc entamé son année d'essai au sein du comité de la société et nous l'en remercions.

Démissions : lors de son assemblée de février 2019, le comité a pris acte de la démission de 3 de ses membres.

Loïc Zanoni, membre à l'essai qui a décidé de ne pas poursuivre l'expérience. Merci pour ta présence durant cette année.

Marie-Noëlle Girard, membre du comité depuis 1998, toujours présente à nos assemblées ainsi qu'à nos manifestations. Si nous regrettons vivement son départ, le comité respecte sa décision et lui adresse de vifs remerciements pour toutes ces années de dévouement. Un grand merci également à son mari Daniel souvent là pour donner un coup de main. Le comité lui remet un petit présent ainsi qu'un arrangement de fleurs en guise de remerciements.

La dernière démission concerne Philippe Golliard qui après 20 ans de présence au comité dont 9 en tant que président a décidé que le moment était venu de passer la main. Il remercie infiniment le comité pour toutes ces années qui lui ont apporté beaucoup de plaisir, de satisfaction, de rigolades et surtout d'amitié. Et dorénavant, c'est en tant qu'habitant du quartier qu'il se réjouit de participer aux diverses activités de la société et aussi de donner un coup de main en cas de besoin.

C'est avec émotion qu'il reçoit le diplôme de président d'honneur de notre société ainsi qu'un petit présent qui lui permettra de voyager. Mme Elena Gilliéron, ancienne membre du comité lit quelques mots à son attention.

POINT 7 – ELECTIONS

Point 7.1 – Election du comité

Notre président reprend la parole pour nous annoncer que Monsieur Jean-Paul Clément a accepté de relever le défi et reprendre la présidence. Etant déjà caissier de la société, le comité devra décider de son éventuel successeur.

Jean-Paul Clément est élu à main levée par l'assemblée et devient donc le nouveau président.

Philippe Golliard le félicite et lui remet en symbole de passage de témoin la fameuse sonnette qui l'aidera à calmer la fougue des membres du comité lors de nos futures assemblées.

Pour l'année à venir, le comité est composé de 14 personnes soit :

Jean-Paul Clément, président et caissier

Gérald Favre, vice-président

Brigitte Jaquier, secrétaire

Mireille Correvon, Catherine Marendaz, Daniela Jaccard, Paulette Golliard, Bernadette Clément, Biljana Acimovic, Jacques Tetaz, Salvatore Casimo, Bernard Mayerat, François Nobs, Gabriel Lado, tous membres.

Anne-Lydie Couleur a rejoint le comité en qualité de membre à l'essai.

Elena Gilliéron, qui n'est plus membre du comité continue à gérer nos archives et nos costumes.

La composition du comité telle que proposée est acceptée à main levée.

Notre *ancien* président félicite tous les membres du comité et leur souhaite beaucoup de plaisir et de satisfaction pour l'année à venir. Il sait que nous ferons tout notre possible pour poursuivre les activités de la société pour la grande joie de tous.

Point 7.2 – Election des vérificateurs des comptes

Monsieur Marc-André Zingre, vérificateur sortant
Monsieur Jean-Louis Vial, premier vérificateur
Monsieur Jean-Paul Gillioz, deuxième vérificateur
Monsieur Loïc Zanoni, vérificateur suppléant.

Il n'y a pas d'objection. Nous remercions ces personnes.

POINT 8 – MESSAGE DE NOS AUTORITES

Madame Gloria Capt reconnaît qu'année après année, c'est toujours avec un certain plaisir qu'elle participe à notre assemblée. Elle profite de cette occasion pour transmettre à tous les chaleureuses salutations de la Municipalité. Elle propose de faire ensemble le tour des différents projets de la ville, à savoir :

- Le collège des Rives qui est presque terminé et qui est selon elle un bâtiment splendide avec une réalisation intérieure superbe et originale.
- La rénovation du stade et le projet Sports 5 qui devrait accueillir entre autres un complexe hôtelier, sportif et culturel.
- Les plans de quartier Gare-Lac, Verdun, Coteau-Dessus, etc.
- Le parking souterrain de la Place d'Armes avec au-dessus un espace de verdure et de détente propice aux rencontres. Le référendum n'ayant pas abouti, les travaux préparatoires ont repris afin de tenir les délais pour la mise à l'enquête.

Madame Capt remercie et félicite le président sortant en relevant que la collaboration tant avec lui qu'avec le comité a toujours été agréable et précieuse.

POINT 9 - DIVERS, PROPOSITIONS INDIVIDUELLES – QUESTIONS/ REPOSES

Monsieur Claude Bruand, Cheminet 37 recherche toujours des images ou des photos en vue de la parution de l'ouvrage sur le quartier des Cygnes. Celui-ci est presque terminé et la publication est programmée pour mars 2021.

Monsieur Jean-Louis Vial, Grèbes 16 écrit quant à lui le texte de cet ouvrage qui est une sorte d'histoire de famille qui relate la vie de notre quartier. Le Journal d'Yverdon a été largement privilégié pour retrouver des événements qui s'y sont passés mais MM Vial et Bruand comptent aussi sur le SDQC (Société de développement du quartier des Cygnes) pour obtenir encore quelques illustrations originales.

Monsieur Pascal Dumartheray, Chaînettes 25 relève que plusieurs habitants de la rue du Parc ont signalé que la vitesse limitée vers la Police du Lac n'était pas respectée. Il demande si des contrôles sont vraiment effectués.

Le Sergent Monsieur Graber prend note et répond que pour le moment rien n'est prévu.

Monsieur Daniel Knecht, Léon-Jaquier 14 a entendu des bruits de couloir concernant l'annulation de certains bus sur la ligne 605 et la possible création d'une ligne 606.

Madame Cavallini, William-Barbey 14 a téléphoné chez Travys et a appris qu'un bus 606 reliera la Gare aux Rives du Lac dès août 2019 et que des changements seront apportés sur la ligne 605 dès décembre 2019.

Madame Gloria Capt prend également note et apportera une réponse plus précise dès qu'elle en aura parlé à ses collègues de la Municipalité.

Madame Madeleine Lechmann, Grèbes 36 demande si l'action « coup de balai » aura à nouveau lieu cette année.

Madame Gloria Capt se renseigne et nous redonne des nouvelles dès que possible.

Monsieur Pascal Dumartheray, ému remercie le président sortant, le comité et finalement toute la société pour tout ce qui se fait dans notre beau quartier.

POINT 10 – CLOTURE DE L'ASSEMBLEE

Au nom du comité, Philippe Golliard remercie toutes les personnes présentes de s'être déplacées à notre assemblée générale. Il remercie également la Municipalité et les services de la Ville pour l'intérêt qu'ils portent à notre quartier et la Police Nord Vaudois qui assure notre sécurité.

A titre personnel, le président sortant nous remercie tous pour la confiance que nous lui avons accordée durant ses années de présidence qui resteront longtemps gravées dans sa mémoire.

Le PV de cette assemblée générale sera diffusé prochainement sur notre site internet.

Le comité invite les personnes présentes à rester encore un moment afin de partager le verre de l'amitié offert par la société.

La séance est close à 21h25.

La secrétaire :
Brigitte Jaquier

Yverdon-les-Bains, le 27 mai 2019